

## Rapport de la réunion de l'Organe de consultation du bassin de mobilité du Hainaut

---

Date : jeudi 15 octobre 2020

Lieu : Teams (réunion en ligne)

### Présents :

#### Membres

- Ronny BALCAEN (Ath)
- Luc VANSAINGELE (Beloeil)
- Maud WATTIEZ (Bernissart)
- Kevin VAN HOUTER (Binche)
- Didier LEBAILLY (Chièvre)
- Daniel RICHIR (Frasnes-lez-Anvaing)
- Nancy CASTILLO (La Louvière)
- Yves WUILPART (Péruwelz)
- Rémy PREVOT (OTW - Directeur exécutif Hainaut)
- Jérôme Wibrin (Représentant du Ministre Henry)
- Antoine PATRIS (SPW M&I - Autorité organisatrice du Transport)
- Martin DUFLOU en remplacement de Florianne MOSSOUX (SPW M&I - Autorité organisatrice du Transport, chargée du secrétariat des OCBM)

#### Invités permanents

- Isabelle DESPEGHEL (OTW – Directrice d'exploitation du Hainaut)
- Michel LEGRAND (OTW - direction territoriale du Hainaut, Spécialiste Etudes & Mobilité)
- Denis CORNET (OTW - direction territoriale du Hainaut, Responsable Développement Réseau)
- Philippe LARCIN (OTW - direction territoriale du Hainaut, Directeur technique)
- Stéphane THIERY (OTW – Directeur du Marketing et de la Mobilité)
- Charline MINON (SPW Mobilité Infrastructures – Direction de la Planification de la Mobilité)
- Marie VIDOTTO (SPW Mobilité Infrastructures – Autorité Organisatrice du Transport)
- Mourad BAOUCHE (SNCB – chargé des dossiers wallons)

#### Autres

- Baptiste DESMEDT (agent administratif de Brunehaut)
- Gaël MISPELAER (conseiller en mobilité de Comines-Warneton)
- Elisabeth JAMART (conseiller en mobilité de Leuze-en-Hainaut)
- Sébastien DUPRET (service cadre de vie à Pecq)
- Jean-Christophe MASURE (Ecoconseiller à Péruwelz)
- Valérie SILLION et Alissia LEINNE (service mobilité de Saint-Ghislain)
- Mathieu ANGELO (rep. usagers – CAWAB)
- Gery BAELE (rep. usagers – Navetteurs.be)
- Boris NASDROVISKY (rep. usagers – Tous à pied)
- Nele DEFOER (commune de Renaix-Ronse gemeente)
- Laurent CALLANDT (chargé de mission pour la Conférence des bourgmestres de Wallonie Picarde)
- Yves HUWAERT (conseiller en mobilité à Soignies)

Absents/excusés :

- Alexandra DUPONT (OTW – Conseil d’administration)
- Anne CLOET (OTW – Conseil d’administration)
- Michel VACHAUDEZ (Boussu)
- Léandre HUART (Braine-le-Comte)
- Didier STREBELLE (Brugelle)
- Daniel DETOURNAY (Brunehaut)
- Yves WILLAERT (Celles)
- Tatian JEREBKOV (Chapelle-lez-Herlaimont)
- Karim MARIAGE (Colfontaine)
- Didier SOETE (Comines-Warneton)
- Vincent LOISEAU (Dour)
- Philippe DUMORTIER (Ecaussines)
- François OTTEN (Ellezelles)
- Jean-Yves STURBOIS (Enghien)
- David LAVAUX (Erquelinnes)
- Quentin HUART (Estaimpuis)
- Aurore TOURNEUR (Estinnes)
- Daniel PREAUX (Flobecq)
- Didier DRAUX (Frameries)
- Cindy BERIOT (Hensies)
- Pierre URBAIN (Honnelles)
- Jacqueline GALANT (Jurbise)
- Virginie KULAWIK (Le Roeulx)
- Isabelle GALANT (Lens)
- Marie-Josée VANDAMME (Lessines)
- Nicolas DUMONT (Leuze-en-Hainaut)
- Bruno POZZONI (Manage)
- Jean-Philippe GOFFIN (Merbes-le-Château)
- Charlotte DE JAER (Mons)
- Jean-Pierre BOURDEAUD'HUY (Mont-de-l'Enclus)
- François Devillers (Morlanwelz)
- Marie-Hélène VANELSTRAETE (Mouscron)
- Philippe ANNECOUR (Pecq)
- Olivier HARMEGNIES (Quaregnon)
- Muriel COCHEZ (Quévy)
- Elsy LIEVENS (Quiévrain)
- Bruno DE LANGHE (Rumes)
- Luc DUMONT (Saint-Ghislain)
- Nicolas DUJARDIN (Seneffe)
- Violaine HERBAUX (Silly)
- Benoît LECLERCQ (Soignies)
- Jean-François LETULLE (Tournai)

Abréviations courantes :

AOT = Autorité organisatrice du transport

BHNS = Bus à haut niveau de service

CCATM = Commission Consultative Communale d’Aménagement du Territoire et de Mobilité

CLM = Centrale locale de mobilité

CRM = Centrale régionale de mobilité

H+ = tarif Horizon +

HP = heures de pointe

OCBM = Organe de consultation du bassin de mobilité

OTW = Opérateur de transport de Wallonie

PAE = Parc d’activité économique

PCM = Plan communal de mobilité

PUM = Plan urbain de mobilité

SDT = Schéma de Développement Territorial

SRM = Stratégie Régionale de Mobilité

ZHNS = Zone à haut niveau de service

## 1. Mot du Ministre Henry

Une vidéo du Ministre souhaite une bonne réunion d'automne à l'ensemble des participants et souligne l'actualité en matière de lignes express, complément au réseau de bus classique également redéployé. Le Ministre rappelle l'ambition de transfert modal au niveau de la Wallonie.

## 2. Réseau structurant EXPRESS

### 2.1. Déploiement du réseau

#### 2.1.1. Ajustement du réseau cible 2021

Point pour avis de l'Organe - Document préparatoire

Des évolutions de l'offre Express cible ont été apportées, elles peuvent être synthétisées comme suit :

- **Beaumont-Erquelines-Mons :**
  - Desserte du PAE de Beaumont, des hôpitaux de Mons (CHU et CHR) et des pôles universitaires (UCL/HeLHa et UMons)
  - Correspondance ferroviaire vers/depuis Bruxelles (en gare SNCB de Mons) et Express depuis/vers Chimay (à Beaumont)
- **Binche-Mons :**
  - Desserte du PAE de Bray-Péronnes, des hôpitaux de Mons (CHU et CHR) et des pôles universitaires (UCL/HeLHa et UMons)
  - Correspondance ferroviaire vers/depuis Tournai (en gare SNCB de Mons)
- **La Louvière – Nivelles :**
  - Suppression de la desserte de Manage et Seneffe, en vue du maintien d'une vitesse commerciale attractive pour la liaison interpôle ;
  - Ajout d'une desserte le samedi (1 parcours toutes les deux heures)
  - Desserte du shopping de Nivelles et, si possible, du PAE de Nivelles-Nord (1.500 emplois) et/ou du PAE de Nivelles-Sud (5.500 emplois) en fonction de l'étude opérationnelle de l'OTW
  - Correspondance ferroviaire vers/depuis Mons (en gare SNCB de La Louvière-Sud) et Express vers/depuis Ottignies-Louvain-La-Neuve (à Nivelles)
- **Péruwelz-Ath**
  - Desserte de la Commune de Bernissart
  - Correspondances ferroviaires vers/depuis Bruxelles (en gare SNCB d'Ath) et vers/depuis Tournai (en gare SNCB de Blaton)
- **Renaix – Péruwelz :**
  - Desserte d'un parcours par heure par sens en heure de pointe (6h-9h et 16h-19h)
  - Desserte du PAE Polaris (2.300 emplois prévus), du PAE Rosco et éventuellement du Shopping Plaza (à étudier)
  - Correspondance ferroviaire vers/depuis Tournai (en gare SNCB de Leuze-en-Hainaut) et, si possible, vers/depuis Ath/Bruxelles (en gare SNCB de Leuze-en-Hainaut)

➤ **Renaix – Tournai**

- **Desserte de Renaix**
- **Liaison bidirectionnelle**
- **Desserte du PAE de Tournai Ouest et de l’Hôpital CHwapi**

Principales remarques sont formulées en séance :

- Rémy Prévot (OTW) indique que la faisabilité d’organiser des correspondances aux deux extrémités d’une ligne doit être confirmée par les études opérationnelles qui sont à mener par l’OTW.
- Maud Wattiez (Bernissart) demande s’il y a déjà des retours sur la fréquentation de la ligne Péruwelz-Ath. Antoine Patris précise que l’OTW, qui dispose des données, répondra à cette question lors du point opérationnel à l’ordre du jour.
- Daniel Richir (Frasnes-lez-Anvaing) remercie l’AOT pour l’ajout de cette liaison au réseau cible et pose la question de la desserte de son pôle d’écoles secondaires. Cette desserte n’est pas prévue dans la fiche. Le public cible visé n’est pas les écoliers, l’OTW présentera au point suivant la desserte prévue de cette ligne à créer.
- Nancy Castillo (La Louvière) souhaite que la liaison La Louvière – Nivelles puisse desservir les points d’intérêt en zone urbaine de La Louvière (hôpital, PAE, ...) au moment de la détermination de l’itinéraire. L’OTW répond que l’étude n’est pas encore aboutie et que la Ville de La Louvière sera contactée par la Direction territoriale du Brabant Wallon à ce sujet.

**Avis de l’Organe**

***L’Organe émet un avis favorable sur l’évolution de l’offre cible qui lui est soumise pour les liaisons Express suivantes (cfr fiches en annexe) :***

- **Beaumont – Erquelinnes – Estinnes – Quévy – Mons**
- **Binche – Mons**
- **La Louvière – Nivelles**
- **Péruwelz – Bernissart - Beloeil – Chièvres – Ath**
- **Renaix – Frasnes-lez-Anvaing – Leuze-en-Hainaut – Péruwelz**
- **Renaix – Mont-de-l’Enclus – Celles – Tournai**

***Il prend également acte de la suppression du réseau Express cible des liaisons suivantes :***

- **Soignies – Braine-le-Comte – Nivelles**
- **Mons – Le Roeulx – Seneffe – Nivelles**

**2.1.2. Commercialisation par l’OTW**

Point pour information de l’Organe

Présentation est faite par l’OTW du nouveau réseau express régional, en rappelant le rôle de précurseur du TEC Brabant Wallon dans le développement de liaisons rapides. Ce réseau express consiste en 17 lignes, dont 16 lancées au 1er octobre 2020 et une au 1er janvier 2021. Ces lignes amènent une solution complémentaire au réseau ferroviaire.

Ces lignes sont placées sous le signe de la simplicité : simplicité des horaires, des itinéraires, simplicité pour se procurer un titre de transport (en self, eshop ou eshop mobile, ainsi qu’en points TEC ou espace TEC), intégration tarifaire (tarification Horizon +), simplicité pour reconnaître ces lignes (nom explicité « express », lettre « E » dans le libelle de la ligne, autocar avec nouvelle livrée monochrome jaune). En outre, pour séduire les automobilistes et ainsi atteindre les objectifs environnementaux, ces lignes sont rapides, confortables et dispose(ron)t du wifi et de ports USB. Une

campagne de communication est en œuvre en ce moment. Chaque ligne dispose de son dépliant, téléchargeable sur le site [letec.be](http://letec.be). Les communes peuvent intégrer ces supports sur leur propre site internet afin de communiquer auprès de leurs habitants. Plus ce sera diffusé, plus on touchera un usager potentiel qui trouvera dans les lignes express ce qu'il recherche.

Principales remarques formulées en séance :

- Boris Nadsrovsky (Tous à Pied) demande si un travail de rabattement vers les arrêts TEC Express est prévu. Stéphane Thiery répond positivement en précisant que l'OTW soutient l'équipement de box à vélos aux arrêts pertinents et peut subventionner ces équipements à 80%. La Direction territoriale est à disposition des acteurs locaux pour permettre la mise en place de ce type d'équipements. Le cheminement jusqu'aux arrêts relève lui du gestionnaire de voirie concerné.
- Elisabeth Jamart (conseiller en mobilité de Leuze-en-Hainaut) demande si un spot publicitaire pour les lignes à venir est disponible. Stéphane Thiery répond positivement et renvoi vers [letec.be](http://letec.be), indiquant que cela va continuer en ce sens.
- Nancy Castillo interpelle à propos de la possibilité offerte d'acheter un ticket à l'arrêt. Stéphane Thiery confirme l'effort mené pour développer de nouveaux canaux de ventes dématérialisés (comme l'e-shop) et indique qu'il sera bientôt possible de procéder à l'achat et à la validation d'un titre de transport via smartphone (M-ticketing). Pour ceux qui n'ont pas internet ou pas de smartphone, 1200 points de ventes distribuent des cartes préchargées : [https://www.letec.be/#/View/POINTS\\_TEC/186](https://www.letec.be/#/View/POINTS_TEC/186)

### **2.1.3. Mises en œuvre 2020/2021 (itinéraires, horaires, arrêts, matériel roulant, infrastructures, ...) par l'OTW**

Point pour avis de l'Organe - Document préparatoire

L'OTW décrit en séance les modifications et créations d'offre Express réalisées par l'OTW depuis l'OCBM de juin 2020 ou planifiées pour une mise en service en 2020-2021 :

- Création de 6 lignes (avec date de mise en service)
  - Ath-Péruwelz (E40) au 01/10/2020
  - Binche-Mons (E43) au 01/09/2021
  - Tournai-Renaix (E42) au 01/09/2021
  - Péruwelz-Renaix (E41) au 01/09/2021
  - La Louvière-Nivelles (date à préciser), par la Direction territoriale du Brabant Wallon
  - Beaumont-Mons au 01/04/2021, par la Direction territoriale de Charleroi

Principales remarques formulées en séance :

- Didier Lebailly (Chièvres) demande si un espace réservé aux vélos pliables dans les bus des lignes Express. L'OTW indique qu'il n'y a pas de rangement prévu en tant que tel mais c'est tout à fait possible avec un vélo pliable (conditions disponibles sur [https://www.letec.be/#/View/Le\\_VELO/208](https://www.letec.be/#/View/Le_VELO/208)). Il demande également si, dans le cadre d'un récent appel à projet Mobilité, il est possible d'introduire un dossier pour la réalisation d'un espace favorisant la multimodalité (création de places de stationnement) et installation d'un abri sécurisé pour vélos (part des 20% non "pris en charge" par les TEC). Jérôme Wibrin (cabinet Henry) répond qu'il est bien prévu de lancer un appel à projet spécifique pour les pôles d'intermodalité en 2021.

- L'OTW précise qu'il attend que la Commune de Celles revienne vers eux pour la desserte de la commune par la ligne Tournai-Renaix à créer.
- Isabelle Despeghe (OTW) indique que la fréquentation de la nouvelle ligne express Péruwelz-Ath est tout à fait honorable malgré le contexte sanitaire et seulement deux semaines après son lancement.
- Isabelle Despeghe indique que la desserte du Chwapi n'est pas possible en raison du temps de parcours trop important, mais que des correspondances seront possibles entre les lignes urbaines desservant le Chwapi et ligne express.
- Mathieu Angelo (Cawab) demande si les autobus permettent bien l'embarquement d'une personne en fauteuil roulant et s'il y a une procédure spécifique prévue pour l'embarquement. L'OTW précise que chaque véhicule affecté aux lignes Express créés est équipé d'une rampe d'accès (avec emplacement pour siège roulant). Mathieu Angelo trouve qu'il serait intéressant de le préciser sur le site internet letec.be.
- Ronny Balcaen (Ath) ne trouve pas d'info en ligne concernant la desserte PAE Orientis. Antoine Patris rappelle que celle-ci n'est assurée qu'aux heures de pointe.
- Gery Baele (Navetteurs.be) demande la date de mise en œuvre de la ligne Péruwelz– Renaix. Denis Cornet (OTW) répond que c'est prévu pour septembre 2021.
- Elisabeth Jamart demande quel arrêt est privilégié sur la Commune de Leuze-en-Hainaut. L'OTW indique que la gare SNCB est actuellement envisagée. En effet, l'étude opérationnelle démontre notamment un temps de parcours additionnel trop important pour faire une desserte plus fine des PAE leuzois. Cette situation sera suivie de près (par l'AOT et par l'OTW) en vue d'améliorer la connexion en transport public vers ces PAE. Dans le même ordre d'idée, Isabelle Despeghe indique également que la desserte PAE Shopping Plaza ne pourra pas être réalisées en direct (temps de parcours trop important), mais que des correspondances seront possibles à la gare de Renaix.
- Daniel Richir repose la question d'un deuxième arrêt à Frasnes-les-Anvaing pour desservir son pôle scolaire. L'OTW confirme que, comme le prévoit la fiche tactique, ce deuxième arrêt n'est pas possible afin de ne pas détériorer le temps de parcours sur l'ensemble de la ligne. De plus la fiche prévoit un véhicule de faible capacité afin de capter un public de navetteurs/actifs, et il y a donc un risque élevé de surcharge sur le voyage à l'heure scolaire. La ligne 86b dessert déjà ce pôle scolaire. L'AOT confirme l'analyse de l'OTW et Gery Baele, ancien navetteur sur cette ligne, confirme que la ligne sera surchargée entre Renaix et Anvaing si le public scolaire est visé.

### **Avis de l'Organe**

***L'organe recommande une attention particulière à l'intermodalité et à la multimodalité suite à la mise en œuvre des lignes, principalement avec les modes actifs (vers/à l'arrêt et à bord).***

## **2.2. Connexion du solde des communes au réseau structurant (d'ici 2023)**

Point pour avis de l'Organe - Document préparatoire

A. Patris (AOT) présente la méthodologie d'identification des communes à connecter au réseau structurant ainsi que la caractérisation et la priorisation des communes

1. **Identification** des communes restant à connecter au réseau structurant ferroviaire et Express
2. **Caractérisation** des communes identifiées (à l'étape 1)
3. **Priorisation** des communes identifiées en vue de planifier leur étude
4. **Identification du pôle de destination principal** des 5 premières communes
5. **Identification de l'offre** de mobilité adéquate

Aucune remarque n'est formulée en séance.

### **Avis de l'Organe**

***L'Organe émet un avis favorable sur***

- ***la méthodologie d'identification des communes à connecter au réseau structurant***
- ***la caractérisation et la priorisation des communes***
- ***la méthodologie d'identification du pôle et de l'offre desservant celui-ci.***

***Il attend de l'Autorité Organisatrice du Transport de présenter à sa prochaine session la caractérisation et la priorisation des communes à connecter au réseau structurant.***

***De plus, il s'agira alors d'initier les projets ad-hoc avec l'OTW et les communes concernées pour la mise en œuvre des étapes 4 et 5.***

## **3. Réseaux TEC**

### **3.1. Redéploiement**

#### **3.1.1. Ajustement de la méthodologie**

Point pour avis de l'Organe - Document préparatoire

A. Patris (AOT) rappelle rapidement la méthodologie de redéploiement en 7 étapes.

1. Réalisation d'un diagnostic mobilité
2. Présentation en OCBM du diagnostic
3. Ateliers techniques de co-construction du réseau cible
4. Présentation en OCBM du Plan Transport de la zone
5. Etudes opérationnelles (OTW)
6. Mise en œuvre (OTW)
7. Evaluation

Principales remarques formulées en séance :

- Ronny Balcaen (Ath) demande si ces redéploiements de l'offre se font à budget constant. Antoine Patris (AOT) confirme ces propos dans une logique d'optimisation de l'offre TEC existante et en rappelant l'investissement régional complémentaire dans l'offre structurante desservant les territoires redéployés.
- Nancy Castillo (La Louvière) demande s'il y a un lien entre les études PUM et les études de redéploiement. Antoine Patris remercie pour cette excellente question et exprime qu'en termes de priorités régionales, le PUM de Liège est en cours de mise en œuvre et que le prochain PUM est prévu à Charleroi avec l'étude initiée en 2021. Martin Duflou informe qu'il n'est pas prévu de PUM pour d'autres agglomérations urbaines (qui sont plus larges que le transport en commun) sous cette législature. Le PUM suivant devrait logiquement concerner le bipôle Mons-La Louvière.

En ce qui concerne spécifiquement les agglomérations hennuyères, la priorité des années à venir en matière de redéploiement du transport public est donnée au cœur urbain de Mouscron et de Mons. Nancy Castillo dit comprendre la logique régionale mais se dit tributaire des évolutions de lignes de bus prévues dans d'autres communes/bassins (Mons, Charleroi, ...) et demande d'y être attentif. Isabelle Despeghel précise que le Pont Capite sera un sujet voirie qui monopolisera les équipes OTW dans les prochaines années avec les modifications d'itinéraires qui en découleront et rappelle le projet de Métrobus. Nancy Castillon demande d'être impliquée

dans les discussions sur les évolutions de lignes desservant son territoire. Isabelle Despeghe confirme que des contacts seront pris.

- Didier Lebailly (Chièvres) informe que la CCATM et la Ville de Chièvres souhaiteraient être impliquée dans l'étude de redéploiement des lignes autour d'Ath car la CCATM souhaite en effet réaliser sur son territoire Chiévrais une analyse des besoins/freins à l'utilisation des TEC, ceci afin de répondre aux problèmes rencontrés via diverses propositions d'adaptation des deux lignes parcourant le territoire.

### **Avis de l'Organe**

***L'Organe émet un avis favorable sur la méthodologie de redéploiement et prend acte que les prochaines études de redéploiement prévues au sein du bassin de mobilité du Hainaut concernent :***

- ***la zone pluricommunale d'Ath fin 2020 afin de soumettre le Plan Régional de Transport Public de la zone pour avis à l'OCBM de printemps 2021 ;***
- ***la zone urbaine de Mouscron pour laquelle un diagnostic sera présenté pour avis à l'OCBM de printemps 2021.***

### **3.1.2. Etude 2020 : diagnostic de la zone d'Ath (documents préparatoires)**

Antoine Patris présente la zone d'étude autour d'Ath, en termes de périmètres, de flux de mobilité pendulaires et d'offre de transport structurante (ainsi qu'un comparatif du matching entre flux et offre).

Principales remarques formulées en séance :

- Ronny Balcaen (Ath) pose 2 questions :
  1. Quelles données sont analysées pour les flux de mobilité et quelle prise en compte des évolutions à venir dans le futur ?

Antoine Patris informe que les données ONSS (travail) et FWB (scolaire et étudiant) sont jugées qualitatives, complètes et fréquemment mises à jour.

Les projets territoriaux seront intégrés lors des ateliers techniques qui rassembleront les communes et les acteurs territoriaux (intercommunales, ...).

2. En attente du redéploiement, il y a des urgences à résoudre en termes de surcharges scolaires (sur la ligne 34) : quelles possibilités de renforcement en attendant ce redéploiement ? Didier Lebailly fait le même constat pour les lignes 81 et 100.

Antoine Patris indique que la mobilité scolaire est un gros enjeu car elle monopolise un nombre de conducteurs uniquement pour un voyage le matin et un voyage le soir la moitié de l'année. Privilégiant les liaisons cadencées pour lesquelles il existe des flux permanents, il s'agira de faire des choix et de mettre en place une approche multimodale.

- Isabelle Despeghe confirme que la desserte scolaire est le point qui inquiète le plus depuis très longtemps l'OTW et qu'il est accentué depuis la crise du Covid. L'hyperpointe du matin dure de 7h15 à 7h45 et après cela, c'est terminé. Le véhicule et le chauffeur ne peuvent pas être réaffecté à d'autres lignes de façon pertinente. Elle confirme l'analyse de l'AOT sur la question globale et fondamentale de la mobilité scolaire, sur le choix des déplacements et sur les horaires des écoles. Beaucoup de parents et élèves se plaignent de



l'inconfort, et avec la crise corona, le problème d'insécurité en plus. Ce serait l'occasion de se poser les questions en termes des choix modaux et des temps scolaires.

### **Avis de l'Organe**

L'Organe prend connaissance du diagnostic mobilité sur la zone autour d'Ath présenté par l'Autorité Organisatrice du Transport et le partage.

En termes de réseau structurant de transport en commun desservant la zone, il constate que :

- Les communes d'Ath, Lessines et Brugelette disposent d'une offre ferroviaire.
- Les communes de Beloeil et Chièvres disposeront prochainement d'une ligne express, leur permettant ainsi de disposer d'une offre structurante dès octobre 2020
- Les communes d'Ellezelles et Flobecq n'ont pas encore d'accès à un réseau structurant ferroviaire ou express.

L'Organe recommande à l'AOT, l'OTW et les communes concernées (Ath, Beloeil, Brugelette, Chièvres, Ellezelles, Flobecq et Lessines) de s'engager dans le processus de redéploiement de l'offre sur le périmètre d'étude de la zone d'Ath, et de présenter une proposition de Plan Régional de Transport Public de la zone lors de sa prochaine session au printemps 2021.

### **3.2. Modifications opérationnelles de l'offre**

#### **3.2.1. Plan Transport détaillé OTW 2020 et 2021 pour le bassin de Hainaut**

Point pour avis de l'Organe - Document préparatoire

Isabelle Despeghe présente la mise en œuvre de la ligne Angre – Saint-Ghislain et le renfort de l'offre de la ligne P à Mouscron en hyperpointe scolaire (depuis la rentrée scolaire 2020).

Pour 2021, l'OTW prévoit un important renforcement de son offre sur la ligne Mons – La Louvière – Trazegnies.

### **Avis de l'Organe**

***L'organe n'émet pas de remarques sur les modifications opérationnelles de l'offre prévues par l'opérateur en 2020 et 2021.***

\*\*\*